

Présentation

Dans l'enseignement supérieur français (hors formations paramédicales, sociales et établissements dépendant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche), près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain : 27 % d'entre eux viennent du Maghreb et 20 % du reste de l'Afrique. Un quart est issu d'Europe, dont 16 % de l'Union européenne. Enfin, 22 % sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient, ou d'Océanie.

Le Maroc constitue la nationalité la plus représentée parmi les étudiants étrangers en France en 2006 (32 000 personnes). Néanmoins, le nombre d'étudiants marocains a baissé de 6,7 % par rapport à 2005. Le nombre de Chinois est depuis plusieurs années en forte croissance. En 2006, leur effectif a progressé de 8,5 %, et pour la première fois, les Chinois sont plus nombreux que les Algériens et constituent le deuxième contingent d'étudiants étrangers en France (22 452, contre 22 346 Algériens, dont les effectifs ont baissé de 7,0 % cette année). Les étudiants italiens sont également plus nombreux en France cette année (+ 6,4 %).

Les étudiants africains et maghrébins (hors Maroc et Tunisie) sont fortement concentrés dans les universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) : entre 81 % et 89 % selon la nationalité, contre 76 % en moyenne pour l'ensemble des étudiants étrangers. Les Marocains, quant à eux, sont, en proportion, moins nombreux à l'université (67 %) mais plus présents en formations d'ingénieurs non universitaires (7 % contre 1 % en moyenne), en CPGE (3 % contre 1 %) et en IUT (5 % contre 2 %). La répartition des étudiants chinois dans les différentes formations est proche de la distribution de l'ensemble des étrangers. Ils sont tout de même assez nombreux dans les écoles d'ingénieurs non universitaires (5 %). Les autres étudiants asiatiques ont une forte propension à opter pour des formations artistiques ou culturelles (14 % contre 3 % en moyenne).

Définitions

■ **Le supérieur.** Depuis 2001-2002, le champ du supérieur a été modifié. Ont été ajoutés :

- les formations d'ingénieurs en partenariat, créées à la rentrée 1991 sous le nom de "nouvelles formations d'ingénieurs (NFI)";
- les mastères des écoles d'ingénieurs, repérés depuis 1994, qui sont classés au sein de la rubrique "autres écoles et formations" ;
- à partir de 1994, certaines formations diverses post-bac ou post-niveau IV dispensées au sein des lycées et des établissements d'enseignement supérieur privés, qui sont également classées au sein des "autres écoles et formations" ;
- les effectifs des diplômes post-secondaires de niveau IV du secteur social.

Enfin, sur les cinq dernières années, a été effectué un travail de repérage des doubles recensements de certaines formations paramédicales et sociales. Au total, le changement de définition a augmenté les effectifs de près de 11 000 sur la rentrée 2001.

■ **Universités.** Voir définition en 6.2.

■ **Grands établissements.** Regroupent les grands établissements délivrant des formations du supérieur : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'INALCO, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX.

■ **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Les effectifs recensés comprennent les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée.

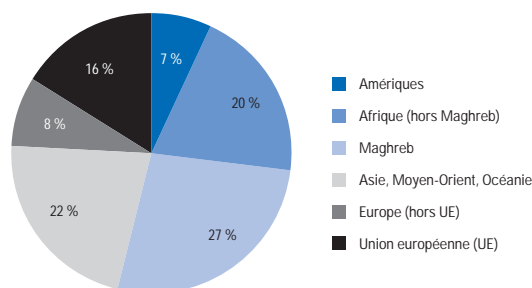
■ **Sections de techniciens supérieurs (STS).** Le DMA et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le DSAA sont désormais classés en "autres écoles et formations".

■ **Écoles d'ingénieurs.** Voir définition en 6.2.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE, enquêtes menées par la DEPP sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

[1] Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur par origine



[2] Orientation des étudiants étrangers selon leur pays d'origine (France métropolitaine + DOM, Public + Privé) (1)

Origine	Universités hors IUT et ingénieurs	IUT	Formations d'ingénieurs des universités	Formations d'ingénieurs autres hors université (2)	STS et assimilés	CPGE	Écoles de commerce, gestion et comptabilité
Allemagne	75%	2%	1%	4%	0%	0%	8%
Italie	74%	1%	0%	3%	1%	0%	5%
Autres Union européenne (UE)	76%	2%	1%	3%	2%	0%	5%
Europe hors UE	81%	1%	0%	2%	2%	1%	3%
Maroc	67%	5%	4%	7%	4%	3%	5%
Algérie	88%	1%	0%	1%	2%	0%	1%
Tunisie	76%	1%	2%	6%	2%	1%	3%
Autre Maghreb	89%	2%	1%	2%	1%	0%	2%
Sénégal	81%	4%	2%	2%	3%	1%	3%
Cameroun	75%	3%	2%	5%	5%	2%	3%
Autres Afrique	82%	3%	1%	2%	5%	1%	3%
Liban	77%	1%	2%	6%	0%	0%	5%
Autres Moyen-Orient	85%	1%	0%	1%	2%	0%	2%
Chine	73%	2%	1%	5%	1%	1%	5%
Viet Nam	75%	4%	1%	5%	2%	1%	1%
Autres Asie	67%	3%	1%	1%	0%	0%	5%
Amérique du Sud	77%	1%	1%	6%	0%	0%	3%
Amérique du Nord	75%	1%	0%	1%	0%	0%	9%
Antilles – Amérique centrale	79%	1%	1%	3%	0%	0%	5%
Océanie	77%	1%	0%	1%	0%	0%	8%
Total	76%	2%	4%	1%	2%	1%	4%

Origine	Écoles supérieures artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses (3)	Total	Effectifs	Évolution 2007
Allemagne	2%	8%	100%	8 354	3,0%
Italie	4%	11%	100%	5 790	6,4%
Autres UE	4%	8%	100%	27 670	-1,7%
Europe hors UE	3%	6%	100%	19 569	0,3%
Maroc	1%	4%	100%	32129	-6,7%
Algérie	2%	4%	100%	22346	-7,0%
Tunisie	1%	6%	100%	11 879	-0,8%
Autre Maghreb	0%	3%	100%	1 431	-62,7%
Sénégal	0%	3%	100%	10 177	-0,7%
Cameroun	0%	5%	100%	6 364	1,3%
Autres Afrique	1%	4%	100%	35 930	-3,4%
Liban	1%	8%	100%	5 908	3,3%
Autres Moyen-Orient	2%	6%	100%	10 036	1,9%
Chine	5%	7%	100%	22452	8,5%
Viet Nam	2%	7%	100%	5 684	5,9%
Autres Asie	14%	8%	100%	13 132	1,8%
Amérique du Sud	4%	8%	100%	9 357	9,3%
Amérique du Nord	4%	10%	100%	5 267	5,7%
Antilles – Amérique centrale	2%	8%	100%	4 225	7,4%
Océanie	6%	8%	100%	431	-69,3%
Total	3%	6%	100%		-0,9%

(1) Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendants du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (2) Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendants du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (3) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. (3) Groupe non homogène.